

COTISATIONS DE RETRAITE

Les employés de l'État paieront jusqu'à 550\$ de plus en 2008

Michel Corbeil
mcorbeil@lesoleil.com

Les employés de l'État ont droit à une nouvelle que tous détestent recevoir à la veille de Noël. Leurs cotisations pour la retraite leur coûteront quelques centaines de dollars de plus en 2008.

À compter de janvier, le taux pour les contributions des travailleurs de la fonction publique, du réseau de la santé et des services sociaux et de celui de l'éducation passe de 7,06 %, en 2007, à 8,19 %.

En vertu de ce bond, les salariés qui gagnent 30 000 \$ annuellement devront consacrer 1088 \$ à leur régime de retraite, une augmentation de 150 \$; ceux qui touchent 50 000 \$ voient leur participation majorée de 387 \$, pour at-

teindre 2808 \$; les fonctionnaires dont le salaire dépasse 65 000 \$ réserveront 4036 \$ à leur fonds de pension, soit une hausse de 556 \$.

«Cela vient gruger une bonne partie des hausses de salaire» plafonnées à 2 % par le gouvernement Charest, a convenu Lise Pomerleau, une conseillère de la CSN pour le secteur public.

PAS DE LEVÉE DE BOUCLERS

Il n'y aura pas de levée de boucliers contre la décision qu'a prise la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (la CARRA). Dans un bulletin interne, la CSN mentionne que les syndicats siégeant à la CARRA n'ont eu «aucun autre choix que d'accepter l'augmentation» recommandée par les actuaires.

Résignation? Au Syndicat de la fonction publique du Québec, Sté-

phane Caron constate que les représentants des travailleurs s'accordent sur la question «de conserver la bonne santé financière du régime».

À la CSN, M^{me} Pomerleau ajoute que le niveau retenu ne reflète même pas «le vrai taux. Si nous avions fait abstraction des rendements supérieurs (des fonds de retraite) à ce qui était prévu», il aurait fallu aller au-delà du 8 %, à moins de modifier le régime.

Le relèvement des cotisations apportera environ 130 millions \$ de plus en 2008 dans le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics. Le vieillissement de la population et l'équité salariale comptent parmi les principaux facteurs à la base de cette hausse. Les cotisants frappés par la hausse sont au nombre de 482 712.